

Damien Abad nommé ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées : un secteur en état d'urgence !

« Monsieur le Ministre, des millions de personnes vous attendent au tournant :
finis les beaux discours, place aux actions ! »
#UrgenceHandicap

Paris, le 21 mai 2022

Monsieur Damien Abad vient d'être nommé ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées. L'Unapei, association de défense des droits des personnes en situation de handicap, profite de cette nouvelle nomination pour rappeler qu'aujourd'hui, en France, ce sont plus de 12 millions de personnes porteuses d'un handicap, 8 millions d'aidants familiaux, des milliers de professionnels exclus de la société qui attendent des actions concrètes lors de ce quinquennat. Pas de temps à perdre pour l'Unapei, qui demande une vraie politique du handicap dans l'urgence.

Pour que l'inclusion soit une réalité, il faut cesser les discours qui ne sont que des vœux pieux et se donner enfin les moyens de lutter réellement contre l'exclusion. C'est pourquoi l'Unapei continue d'être exigeante et d'interpeller le gouvernement : les personnes en situation de handicap, leur famille et les professionnels du secteur ont le droit de vivre leur vie maintenant, dignement, et sans attendre!

Cher monsieur Abad, l'Unapei demande des actions urgentes pour un secteur en crise

L'Unapei, association de défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif, alerte depuis plusieurs mois sur la crise profonde que traverse le secteur du handicap. Au-delà des effets délétères immédiats sur les personnes en situation de handicap et pour leurs familles, cette crise représente une véritable menace à la fois pour l'accompagnement des personnes concernées et pour l'effectivité de leurs droits fondamentaux.

En plus d'une situation déjà compliquée, la pandémie a créé de nouvelles ruptures de droits : certaines personnes ne bénéficient toujours pas ou ne bénéficient plus d'accompagnement adapté, non seulement à leurs besoins mais également à leur projet de vie. Cela a créé une nouvelle catégorie de personnes « sans-solutions », de nouveaux invisibles.

Et maintenant ? Les personnes concernées sont en danger : les atermoiements du gouvernement s'agissant des revalorisations salariales pour les professionnels du secteur ont trop tardé, laissant les établissements et les services exsangues. Les conséquences pour les personnes concernées sont désastreuses. Faute de moyens, l'accompagnement est parfois réduit au minimum vital. Et la vie dans tout ça ?

Les personnes en situation de handicap doivent, sans conditions restrictives et avec les accompagnements de qualité nécessaires à leur situation de handicap, avoir accès aux mêmes droits que tous les citoyens.

Les revendications de l'Unapei

L'Unapei persiste dans ses demandes : il est urgent de proposer une véritable politique publique du handicap construite sur des données fiables et partagées à laquelle doit s'adosser des financements pérennes et actualisés en fonction de besoins identifiés et chiffrés.

Une politique publique du handicap efficace et adaptée aux personnes concernées suppose de :

- **Soutenir par des moyens supplémentaires la création de nouvelles solutions d'accompagnement.** Faute d'offre de places et de services en nombre suffisants en France, trop de personnes sont « sans-solutions » : parfois l'accompagnement qui leur est proposé l'est par défaut et donc n'est pas - ou plus - adapté, voire cet accompagnement est maltraitant : amendement Creton ; listes d'attente ; réponses partielles... ;
- **Dédier des moyens financiers pérennes pour l'accompagnement** des personnes en situation de handicap par une loi de programmation budgétaire pluriannuelle en prenant en compte les besoins particuliers des personnes dont le handicap nécessite des accompagnements complexes ;
- **Soutenir l'autonomie des personnes quel que soit leur lieu de vie et quel que soit leur activité ;**
- **Lever les freins administratifs qui entravent les choix de vie des personnes :** revoir le système des orientations MDPH, simplifier l'offre d'accompagnement et garantir l'équité territoriale de l'offre ;
- **Lever les freins administratifs et réglementaires qui entravent l'effectivité des droits des personnes en établissements :** par exemple, liberté d'aller et venir en révisant la réglementation des règlements départemental d'aide sociale (RDAS).
- **Construire une protection sociale** adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles, dans le cadre de la 5ème branche de la sécurité sociale ;
- **Construire une véritable filière de formation des métiers du « prendre soin »,** tenant compte des recommandations scientifiques et des évolutions sociétales ;
- **Investir dans la recherche,** développer la recherche participative et la rendre accessible aux personnes concernées ;
- **Faire de la protection juridique des majeurs une véritable politique publique,** ce qui induit une réelle coordination interministérielle entre le ministère des affaires sociales et le ministère de la Justice.

Retrouvez les REVENDICATIONS de l'Unapei par thème :

- Agir tôt dès la [petite enfance](#)
- Garantir [le droit à l'Education](#) pour tous les enfants
- Garantir la possibilité [de vivre chez-soi](#) pour les personnes en situation de handicap
- Garantir aux personnes en situation de handicap [l'accès à la santé](#)
- Garantir [l'accès à la vie professionnelle](#)
- Garantir [l'exercice de la citoyenneté](#) des personnes en situation de handicap
- Garantir aux aidants familiaux de [pouvoir 'être juste parents'](#)

Retrouvez le document complet des [REVENDICATIONS de l'UNAPEI : Pour une société qui cesse d'exclure les personnes en situation de handicap](#)

A propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif (personnes avec déficience intellectuelle, avec troubles du spectre autistique, troubles du comportement ou troubles psychiques, ou en situation de polyhandicap) accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 350 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei accompagne 200 000 enfants, adolescents et adultes en situation de handicap intellectuel, d'autisme, de polyhandicap et de handicap psychique. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr - 06 52 03 13 47

Unapei - Élodie Audonnet - e.audonnet@unapei.org - 06 21 63 36 07